



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Bagnolet le 4 et 5 juin 2024

## APPEL DE LA RÉUNION DES SECRÉTAIRES DE SECTION

### **Attaques contre la jeunesse, montée de l'extrême droite, souffrance au travail : construisons la riposte !**

#### **Toutes et tous résolument engagé.es contre l'extrême droite !**

Les militant-es du SNPES-PJJ/FSU s'alarment de la montée incessante de l'extrême droite et de la banalisation de ses idées en France, en Outre-Mers et dans le monde, notamment à l'approche des élections européennes. Cette extrême droitisation des sociétés, nourrie par les politiques libérales et antisociales dans un contexte de montée des nationalismes est particulièrement inquiétante. Elle vient mettre en danger la solidarité entre les peuples en stigmatisant et discriminant toujours plus les minorités. Par ailleurs, la perspective d'une victoire de l'extrême droite à ce scrutin constitue une grave menace pour les droits des femmes et des personnes les plus en difficultés que sont les jeunes et les familles que nous accompagnons.

→ **Le SNPES-PJJ/FSU réaffirme son positionnement historique dans le camp antifasciste et ne cessera jamais de combattre toutes les idées rétrogrades et réactionnaires, notamment par son implication dans VISA (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes) mais également dans les luttes actuelles et à venir.**

→ **Quel que soit le résultat des élections européennes, face au danger que représentent les partis d'extrême droite, le SNPES-PJJ/FSU participera à la construction de toutes les initiatives militantes visant à les combattre.**

#### **Défendre les services publics, notre bien commun**

Alors que les politiques d'austérité budgétaires sont de retour dans la fonction publique, c'est désormais notre statut qui est pris pour cible. En distillant de manière perfide dans l'opinion l'idée que les services publics seraient coûteux et inefficaces, le ministre de la fonction publique pose en réalité les premiers jalons d'un passage en force pour poursuivre et achever sa destruction. Les attaques sont d'une gravité absolue, car une ligne rouge est en train d'être franchie lorsque le ministre évoque le travail au mérite, la suppression des catégories A, B et C et surtout, l'hypothèse de licenciements...

→ **Le SNPES-PJJ/FSU continuera de défendre la fonction publique et son statut, seul à même de garantir l'accès à un service public de qualité pour toutes et tous. Il restera particulièrement vigilant face à une politique d'austérité menaçant les professionnel.les aux statuts les plus précaires.**

#### **Construire un cadre syndical contre le projet réactionnaire envers la jeunesse**

Au regard de la situation de la Protection de l'Enfance et de la PJJ, nous revendiquons une augmentation des moyens qui leur sont dévolus (places d'hébergement, moyens humains véritablement à la hauteur des besoins...) Au contraire, la démarche politique du gouvernement est tout autre et n'apporte que des réponses punitives sur la délinquance. Au lieu de soutenir une politique ambitieuse pour la jeunesse la plus en difficulté, les diverses annonces du gouvernement concernant les adolescent.es n'ont en réalité qu'un seul objectif : stigmatiser la jeunesse comme classe dangereuse et opposer les jeunes en difficulté entre eux : certain.es seraient à protéger et d'autres à sanctionner.

Force est de constater que l'ensemble des politiques sécuritaires menées par les gouvernements successifs depuis de nombreuses années ont montré leur inefficacité, notamment dans l'augmentation considérable du nombre d'adolescent.es incarcéré.es en France.

Alors que l'excuse de minorité, principe fondamental de la justice des enfants est aujourd'hui décriée par certains, la double compétence du Juge des enfants, en matière civile ou pénale, doit nous rappeler qu'un.e adolescent.e en situation de délinquance est avant tout un.e jeune en danger. La commission d'une infraction pénale doit donc être perçue comme le symptôme d'une problématique plus profonde, que ce soit sur le plan social ou familial. À ce titre, c'est bien l'existence même d'une justice spécifique des enfants que nous devons défendre. Imaginer de juger certains adolescent.es comme des majeur.es, c'est renier le fait qu'un jeune, dont la personnalité est en construction, puisse avoir droit à l'erreur. C'est considérer qu'un enfant ou qu'un adolescent, être en devenir, a les mêmes capacités de discernement qu'un adulte. C'est aussi se défausser de notre responsabilité à penser l'éducation de notre jeunesse. En somme, c'est nier l'existence même de l'enfance.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, c'est d'une véritable politique ambitieuse d'éducation et de protection en faveur de toute la jeunesse en difficulté dont nous avons besoin. Cela passe par un renfort conséquent des moyens consacrés aux dispositifs de prévention et de protection de l'enfance, d'une augmentation significative des possibilités d'accueil en foyers ou en famille d'accueil, de dispositifs d'insertion, mais aussi, plus largement, d'une politique d'accès aux soins en santé mentale à la hauteur des besoins repérés par l'ensemble de la profession.

→ **Dans ce contexte, le SNPES-PJJ/FSU fait le constat d'une souffrance professionnelle toujours plus forte, liée à la perte de sens et à la dévalorisation du travail social. C'est la raison pour laquelle nous continuons de porter la revendication d'un « Plan d'urgence » à destination des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des services publics de Protection de l'enfance.**

→ **Le SNPES-PJJ/FSU s'adressera dans les prochains jours à toutes les associations et organisations syndicales du champ de l'éducation et du travail social, afin de construire collectivement une mobilisation d'ampleur et un mouvement de grève en défense de l'ensemble de la jeunesse en difficulté et de nos missions d'éducation.**

→ **Dans la poursuite de ce que nous avons dénoncé concernant l'organisation des jeux olympiques et paralympiques : la mise à l'écart des jeunes considéré.es comme « à risque », contrôle social accru, entraves aux libertés publiques et aux droits à congé des professionnel.les et les conséquences désastreuses sur le climat, le SNPES-PJJ/FSU déposera un préavis de grève couvrant l'ensemble de la période estivale et de rentrée afin de soutenir toutes les initiatives qui seraient construites sur les territoires.**

**La riposte qu'il nous appartient d'organiser doit être à la hauteur de la virulence des attaques gouvernementales. La construction d'une mobilisation sans délai, dans le cadre d'un arc syndical large, doit être la priorité de notre action syndicale dans les semaines à venir.**